

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

AAO/02/MHA/DH/2024

1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer le programme de création et équipement des points d'eau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : Fourniture et installation de trente (30) équipements d'exhaures solaires en deux lots distincts
2. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation de trente (30) systèmes d'exhaures solaires en deux lots distincts pour un délai ne dépassant pas deux mois. Les systèmes doivent fonctionner "au fil du soleil", sans accumulateurs et comporter des modules solaires, électropompes immergées avec accessoires.
3. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
4. Le présent Appel d'offres est constitué de deux lots distincts à savoir :
 - Lot 1 : Fourniture et installation de 15 systèmes d'exhaures solaires dans les wilayas du HC, HG, Tagant, Assaba, Adrar et Inchiri.
 - Lot 2 : Fourniture et installation de 15 systèmes d'exhaures solaires dans les wilayas du Gorgol, guidimagha, Brakna, Trarza, Nouadhibou et Tiris Zemour
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Un soumissionnaire peut soumissionner à plusieurs lots ce pendant il ne peut être attributaire qu'un seul lot.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hydraulique Téléphone : (222) 45 25 71 40-31 73 92 92 et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres du lundi au jeudi du 09H00 à 16H00 et le vendredi du 09H à 12H.
8. Les exigences en matière de qualification pour **chaque lot sont** :
 - ❖ **Qualifications financières** :
 - Un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) de **2 400 000 MRU (deux millions quatre cent mille ouguiya)** ;
 - Une capacité financière de 1 200 000 MRU (Un million deux cent mille ouguiyas).
 - ❖ **Qualifications Techniques** : (références en matière de fourniture de systèmes d'exhaures solaires) :

- Réalisation de 3 marchés de fournitures et installation des systèmes d'exhaure au cours des cinq dernières années.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse de la Direction de l'Hydraulique mentionnée ci-dessus, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de deux mille (2000) Ouguiyas (MRU). Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis :

Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement

Direction de l'Hydraulique

Étage : 3 ; Ville : Nouakchott, Code postal :

4913 / Numéro de télécopie : +222 45 25 71 40 Adresse électronique :

inghdsalah@gmail.com

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA) – Lot 455-ILOT C Tevragh Zeina - Nouakchott, Mauritanie au plus tard le 30/04/2024 à 12 h : 00 min. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis le même jour à 12 h : 30min
11. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :
- Les entreprises qui ont des projets résiliés avec le MHA durant les deux dernières années.
 - Les entreprises qui ont des projets avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.
 - Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le MHA dépassant le nombre de deux marchés le jour du lancement du présent avis.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : cent vingt mille (120 000) MRU. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite du dépôt des offres. La Garantie de l'offre devra demeurer valide pour une période de cent vingt jours (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

**Le Secrétaire Général
Moctar AHMED BOUCEIF**

